

LE PROCÈS DES ASSASSINS DE CLÉMENT LE CONFIRME : **L'EXTRÊME-DROITE TUE**

La cour d'appel confirme les responsabilités et la condamnation des assassins de Clément Méric prononcées lors du premier procès. En les condamnant à 5 et 8 ans de prison, les jurés ont montré que se sont bien les Skinheads, armés, qui ont attaqué Clément et ses camarades.

Contrairement à ce que l'extrême-droite et certains médias veulent véhiculer depuis 8 ans, il ne s'agissait pas d'une "bagarre". C'était une agression de fascistes qui portent de façon viscérale et comme logique d'action la violence physique contre les militant•es de la liberté et de l'égalité. Oui, l'extrême-droite tue, dans le monde entier.

Clément était notamment membre de Solidaires Etudiant-e-s et de l'Union syndicale Solidaires. Notre union apporte tout son soutien à ses proches, famille, ami•es et camarades, qui ont dû revivre ces derniers jours des moments difficiles.

Nous saluerons la mémoire de notre camarade cet après-midi dans une manifestation à Paris qui partira de place de la République à 14h et lors d'initiatives qui ont lieu dans toute la France. Nous appelons à la mobilisation pour les libertés et contre les idées d'extrêmes droite du 12 juin. Nous serons mobilisé•es contre le congrès du RN à Perpignan début juillet.

Face à l'extrême-droite, véritable ennemie des travailleuses et des travailleurs et qui se nourrit des inégalités et de la misère sociale, nous continuerons de porter des alternatives à travers nos luttes sociales et dans notre syndicalisme d'émancipation.